



Villejust Informations

Edito

L'éditorial que je m'apprêtais à écrire ne devait absolument pas être celui que vous êtes en train de lire. Mais il est des jours où la vie, et même l'Histoire vous rattrape, et ce 15 avril 2019 au soir était bien l'un de ces jours.

Face à ces images d'incendie qui ravageait Notre-Dame de Paris, je suis resté sans voix, à la fois incrédule et choqué. Sous mes yeux, sous nos yeux à tous c'est un pan entier de l'histoire de notre pays qui partait en fumée. A la fois symbole de civilisation et de notre Nation, nous avons tous craint de la voir s'effondrer en ruines totalement, perte irrémédiable pour la France, les Français et même l'Humanité toute entière, tant les regards du monde étaient tournés vers Paris et l'Île de la Cité.

Dans ce malheur, au cœur de la nuit, une nouvelle est apparue néanmoins comme un signe d'espérance, les tours, les structures ne s'effondreraient pas. Un espoir de la sauver en la reconstruisant sans perdre totalement ces trésors inestimables d'architecture, de sculpture, d'arts et d'artisanats variés. Tous, sur les quais de Seine, face à nos télévisions, nous avons dit merci et même applaudi ces pompiers qui, une fois de plus, au péril de leur vie, sont intervenus pour sauver, cette fois non pas une vie, mais un symbole vivant et battant de la France. A eux et tous ceux qui se sont mobilisés un immense Merci !

Face à cet événement inédit, j'ai souhaité que notre commune puisse elle aussi s'associer à cet élan vivant à faire renaître cette merveilleuse Cathédrale. Aussi, j'ai proposé aux élus dès le 16 avril au matin que nous adoptions le principe d'un don émis par la commune à l'attention de l'institution qui portera ce projet, et que symboliquement il représente une aide d'un euro par habitant (soit 2.332 selon la dernière projection de l'INSEE), afin que quels que soient les moyens des uns et des autres, il puisse être considéré que chaque Villejustienne et chaque Villejustien aura ainsi contribué à faire renaître Notre-Dame de Paris et ainsi permettre, souhaitons-le le plus vite possible, que les générations à venir, puissent connaître elles aussi ce joyau unique, symbole de notre histoire, notre civilisation, notre culture et notre Nation.

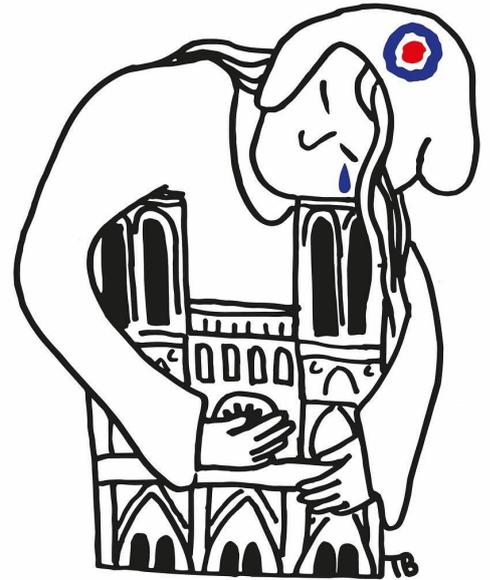
Ce soutien que nous voulons apporter à notre patrimoine national vient étrangement, ou au contraire peut-être pas tant que ça, en écho avec notre propre intention locale de préserver notre premier patrimoine qui est l'esprit de notre commune, notamment face aux intentions de quelques promoteurs immobiliers mus par la seule recherche de profit et de rentabilité et ne se préoccupant pas de l'harmonie de vie à préserver.

Seul point initialement prévu dans cet éditorial à l'origine, une simple information pour vous indiquer que vous trouverez, encarté dans ce numéro, un feuillet d'information concernant le lancement de la commercialisation de la « Résidence de la Forêt », futur programme immobilier rue des Pavillons, afin de permettre aux habitants de Villejust intéressés, d'avoir la primauté sur ces maisons. C'est là une nouvelle étape de ce projet développé et élaboré depuis plus de six ans et intégré au PLU, afin que ce nouvel aménagement se fasse en harmonie avec son environnement et dans l'esprit de ce qu'est Villejust.

Victor Hugo, plus grand ambassadeur de Notre-Dame de Paris par son œuvre magistrale, était déjà particulièrement sensible à cette question et l'exprimait parfaitement dans un texte intitulé « Guerre aux démolisseurs » dont voici un court extrait plus qu'à propos : « Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. » Et c'est là une intention que nous partageons à l'échelle de notre belle commune.

Le Maire,

Igor TRICKOVSKI



(Agathe Truchon Bartes)

Dans ce numéro

Infos Administratives	2 et 4
Vie Municipale	5;9-12;20
Vie Economique	6-7
Intercommunalité	8
Cadre de Vie	8
Associations, Loisirs...	13 à 18
Informations Pratiques	19

MAIRIE : FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des jours fériés à venir,

Les Services Administratifs et Techniques de la Mairie ainsi que la Bibliothèque seront fermés :

- Le Samedi 20 avril 2019 – *Week-end de Pâques*
- Le Mercredi 1er mai 2019 – *Fête du Travail*
- Le Jeudi 30 mai 2019 – *Fête de l'Ascension*
- Le Lundi 22 avril 2019 – *Lundi de Pâques*
- Le Mercredi 8 mai 2019 – *Victoire 8 mai 1945*
- Le Vendredi 31 mai 2019 – *Journée du Maire*



« EN AVRIL, IL FAUT DECLARER SES REVENUS »

A partir de la mi-avril 2019, les contribuables vont recevoir leurs déclarations des revenus 2018 s'ils n'ont pas encore opté pour la dématérialisation.

La déclaration en ligne est obligatoire pour tous les usagers dont l'habitation principale est équipée d'un accès internet.

Accessible sur le site impots.gouv.fr, elle offre de nombreux avantages, notamment le calcul immédiat de l'impôt, la délivrance d'un avis de situation déclarative, l'accompagnement personnalisé lors du remplissage, la disponibilité du service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et un délai supplémentaire fixé au 4 juin (16 mai sous forme papier).

Attention, le prélèvement à la source (PAS) appliqué depuis janvier ne supprime pas l'obligation de faire sa déclaration. Cette dernière va servir à calculer le solde d'impôt dû et à déterminer (à partir de l'arrivée de l'avis d'impôt, cet été) le nouveau taux actualisé de PAS.

Noter que 2019 présente une particularité agréable : afin d'éviter un double paiement (en 2019) de l'impôt (selon le mode PAS sur les revenus 2019 et selon l'ancien mode de recouvrement sur les revenus 2018), le crédit d'impôt modernisation du recouvrement (CIMR) efface l'impôt sur les revenus de 2018 non exceptionnels.

Pour les salariés, les revenus exceptionnels qui restent soumis à l'impôt sont, par exemple, les indemnités de rupture de contrat de travail ou les indemnités de départ à la retraite. Chaque bénéficiaire devra porter sur sa déclaration ces revenus exceptionnels.

Pour les revenus des indépendants, seront qualifiés d'exceptionnels les bénéfices qui ne sont pas susceptibles de se renouveler (plus-value, indemnité d'assurance ...) ainsi que la fraction du bénéfice 2018 qui dépasse le plus élevé des bénéfices 2015, 2016 ou 2017. Dans la déclaration en ligne, ces indications seront affichées.

Enfin, on se souviendra qu'en janvier, une avance de 60 % sur les réductions et crédits d'impôt (récurrents) a été versée. Elle reposait sur la dernière déclaration connue, celle des revenus de 2017. La déclaration, en 2019, des revenus et des charges ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt supportées en 2018 permettra d'actualiser la situation et de régulariser le solde.

En résumé, 2019 est donc, sauf revenus exceptionnels, une année blanche pour l'impôt sur les revenus de 2018, mais faire sa déclaration est nécessaire pour bénéficier du rafraîchissement du taux de PAS et de ses crédits d'impôt.

Pour plus de précisions, le site impots.gouv.fr propose déjà des vidéos explicatives sur le CIMR. Puis, à partir de fin avril, les contribuables pourront appeler les services des impôts des particuliers, prendre rendez-vous



COMMÉMORATION
74^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DU

8 MAI

1945

RASSEMBLEMENT
à 11h15

DEVANT LA MAIRIE

Défilé vers le Monument aux Morts, Place de l'Eglise.
Dépôt de gerbes.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.



Mercredi
8
MAI
2019



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2019 (EXTRAIT)



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE le Compte Administratif de la Commune de l'année 2018
DECIDE de couvrir le déficit d'investissement 721.006,99 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE le Compte de Gestion de la Commune établi par Madame la Trésorière Principale pour l'exercice 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
ADOpte les propositions relatives à l'Affectation des Résultats de la Commune pour l'exercice 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE le Compte Administratif de l'Assainissement de l'année 2018
DECIDE d'affecter le solde, soit 558.763,85 € à la section d'exploitation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE le Compte de Gestion de l'Assainissement établi par Madame la Trésorière Principale pour l'exercice 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
ADOPE les propositions relatives à l'Affectation des Résultats de l'Assainissement pour l'exercice 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VOTE les taux d'imposition 2019 à leur niveau de 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
FIXE la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées, à 5 ans pour les dépenses d'investissement imputées au chapitre 204 du Budget de la Commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE d'admettre en non-valeur le titre de recettes n° 20 du 05/02/2014 d'un montant de 1.021,73 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 10.000,00 € à l'Association Cynotechnie Sapeurs-Pompiers France (CSP France) pour l'organisation des 25^{ème} Championnat du Monde du chien de recherche et de sauvetage, qui se dérouleront du 17 au 22 septembre 2019 à Villejust

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE de verser une participation exceptionnelle aux Villejustiens du Collège Jules Verne de Villebon afin de financer les voyages scolaires présentés, pour un montant total de 1.119,00 €, à savoir :
- 29 € pour 11 élèves soit 319 €
- 80 € pour 10 élèves soit 800 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VOTE le budget primitif 2019 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes, tel que présenté par le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE les lots relatifs au marché de travaux de construction du bâtiment de l'extension du centre de loisirs et pôle restauration des courdrayes, comme suit :
- Lot n° 4, à conclure avec la SOCIETE MGR, pour un montant de 163 000.00 € H.T
- Lot n° 8, à conclure avec la SOCIETE LARUE, pour un montant de 92 468.95 € H.T.
- Lot n° 9, à conclure avec la SOCIETE BOCQUEL pour un montant de 219 005.00€ H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
ANNULE et REMPLACE la précédente délibération en date du 18/02/2019 relative à la désaffectation et au déclassement des anciens courts de tennis du Complexe Sportif de la Poupardière suite à erreur de frappe sur le numéro cadastral de la parcelle concernée, AB n° 136 au lieu de AA n° 136 ainsi que sur la contenance revue et corrigée conformément au plan de division joint 3.153 m² au lieu de 2.922 m²

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Maire à rechercher un promoteur afin de céder les parcelles AB n° 136 pour partie et AB n° 141 pour partie, afin de permettre la réalisation d'un programme immobilier mixte, à savoir majoritairement locatif social, ainsi qu'en accession à la propriété

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE, suite aux avancements de grade 2019 proposés par le CIG, la création d'un emploi de :
- Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2019
- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2019
- Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2019
MODIFIE ainsi le tableau des emplois

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
FIXE le niveau de rémunération de l'intervenant musique au taux horaire brut de 34.33 € à compter du 1^{er} avril 2019, suite à revalorisation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE, sur proposition du Maire, de confier les missions de délégué à la protection des données au cabinet Confiance Digitale, Société par Action Simplifiée n° 83436747600019 spécialisée dans la protection des données, dont les services sont proposés dans le cadre d'un appel d'offres organisé par la communauté d'agglomération Paris Saclay

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

CEREMONIE CITOYENNE POUR LES NOUVEAUX ELECTEURS

Nouvelle édition ce vendredi 29 mars 2019 de l'accueil des jeunes majeurs, nouveaux électeurs de la commune.

Petite différence par rapport à l'an passé du fait des évolutions législatives et réglementaires, et principalement en raison de la possibilité étendue d'inscription sur les listes électorales, les cartes d'électeurs n'ont pas pu être remises directement.



CAMPAGNE NATIONALE D'APPEL AU DON DU BLEUËT DE FRANCE

Le Bleuët de France, fleur française du Souvenir, est né au sein de l'Institution Nationale des Invalides de la Volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre.

Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuets en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

Près de 100 ans après, les fonds collectés par le Bleuët de France participent à l'amélioration du quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de victimes de guerre ou d'attentats, d'hier et d'aujourd'hui, en difficulté, mais également en éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations.

Du jeudi 2 au mercredi 8 mai 2019,
des bénévoles proposeront cette fleur ou des Bleuëts autocollants à la générosité des

La communauté des start-up du territoire de Paris-Saclay a officiellement été labellisée Communauté French Tech, annonce faite le 3 avril par Cédric O, Secrétaire d'État chargé du numérique et Kat Borlongan, Directrice de la Mission French Tech. Le territoire de Paris-Saclay est le seul d'Île-de-France à être labellisé Communauté French Tech.

« C'est la reconnaissance d'un écosystème puissant en faveur de l'innovation et l'émergence de start-up sur le territoire », assure la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, partenaire(*) de la Communauté French Tech Paris-Saclay. « Ce label ouvre la voie à un accompagnement des start-up notamment à l'international ».



Portées par les start-up Quandela et WiN MS, la nouvelle Communauté French Tech Paris-Saclay va impulser des projets structurants pour aider à l'accélération des start-up sur le territoire. L'ensemble des acteurs de l'écosystème jouent un rôle essentiel en tant que facilitateurs : les investisseurs, les incubateurs, grandes entreprises et universités, mais aussi les collectivités territoriales dont la Communauté Paris-Saclay.

* Autres partenaires : l'Université Paris-Saclay, l'Institut Polytechnique de Paris, la SATT Paris-Saclay, les incubateurs IncubAlliance et SQYCub, DrahiX, Scientipôle capital, Wilco, Finance & Technologie, le WAI Massy-Saclay, WIPSE, Le 30, l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, les Communautés d'agglomération Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines... et bien d'autres.



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE DECOUFLÉ

C'est moins d'un an après la pose de la première pierre que ce 28 mars 2019 ont été inaugurés les nouveaux locaux de l'entreprise Decouflé à Courtaboeuf 9 parc de l'Océane, par les représentants de l'entreprise et des groupes Hauni et Körber et monsieur le Maire de Villejust, Igor Trickovski.

Après le découpage d'un ruban aux couleurs de l'entreprise et les discours, l'ensemble des dirigeants, employés et partenaires de Decouflé ont pu découvrir ce bâtiment à l'architecture soignée et aux usages multiples, de bureaux tertiaires, de recherche et développement, d'ingénierie de pointe et de logistique dernier cri. Il va peu à peu accueillir les équipes d'ici au déménagement complet au mois d'août.



Intercommunalité

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PCAET



L'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) entre dans sa dernière ligne droite. Avant son adoption définitive prévue en juin, par le Conseil communautaire, une consultation publique est organisée du 15 avril au 19 mai prochains sur Internet.

Sur agissonspouleclimat.fr, chacun est ainsi invité à consulter et enrichir le Plan Climat de l'agglomération Paris-Saclay. L'objectif du Plan Climat est de contribuer à ralentir le réchauffement climatique, conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Transports, économies d'énergie, valorisation des déchets... Le PCAET comprend 123 actions qui permettront d'engager durablement la transition écologique sur le territoire. Ce programme d'actions a été élaboré à la suite d'ateliers et séminaires de co-construction qui ont rassemblé, l'an dernier, près de 400 participants : habitants, élus, acteurs institutionnels, économiques et associatifs. S'appuyant sur une démarche participative, le Plan Climat de Paris-Saclay a l'ambition de répondre aux enjeux de notre territoire, et d'offrir des solutions concrètes aux habitants et usagers dans leur vie quotidienne.

Consultation publique du 15 avril au 19 mai 2019 sur agissonspourleclimat.fr

Cadre de Vie



ESSONNE VERTE - ESSONNE PROPRE



Dans le cadre de l'opération **Essonne Verte - Essonne Propre**, portée par le Conseil Départemental, la commune organise en partenariat avec l'école élémentaire « Jeanne Chanson » et le SIOM, **un grand nettoyage de printemps sur différents secteurs du territoire communal** afin de sensibiliser les enfants au respect de la nature qui les entoure.

Cette année, la commune lance également **un appel à participation** à l'ensemble de la population pour une opération de ramassage de déchets sauvages. Il s'agit de mobiliser tous les Villejustiens, petits et grands, pour contribuer à la préservation de notre territoire et de notre environnement face au manque de civisme d'une minorité de personnes qui n'ont aucun scrupule à jeter dans la nature toute sorte de détritus.

Cette opération se déroulera **le samedi 18 mai 2019**. **Rendez-vous est donné devant la Mairie pour 10h.**

Les sacs poubelles et les gants seront mis à disposition des participants. Les volontaires sont invités à se faire connaître au préalable auprès de **Kathleen MONGIS** en Mairie de Villejust par mail à : **secretariat-**



Opération 2018/Ecole Jeanne chanson

Ce grand nettoyage de printemps, réservé aux scolaires et aux parents d'élèves les accompagnant, se déroulera cette année **le vendredi 17 mai 2019**.

De plus, dans le cadre du partenariat avec l'EPIDE qui vise à aider des jeunes par l'activité, la municipalité a souhaité les associer également à cet effort que nous voulons avoir pour la ville. **Ils œuvreront donc dans ce sens aussi les 14, 15 et 16 mai prochains.**

Ces opérations s'inscrivent dans une démarche citoyenne d'éducation et de sensibilisation afin de montrer combien la sauvegarde de notre environnement nous est chère.

Vie Municipale

NOUVEAUX HABITANTS : VISITE DE LA COMMUNE

C'est par un temps rafraîchi mais avec un ciel joliment découvert que les nouveaux habitants de Villejust ont répondu présent à l'appel du Maire et de la municipalité pour une matinée de découverte de leur ville.

Cette année, la proposition qui leur a été faite par le Maire se voulait un peu originale puisque le tour de la commune allait aussi se faire sur des vélos électriques mis à leur disposition.

C'était un moyen de leur faire découvrir les équipements et les paysages de la commune à un autre rythme que celui des voitures et des autocars, et bien plus respectueux de ce bel environnement naturel qui est le nôtre. Cela leur a également permis de prendre la mesure du beau resteraï de pistes cyclables existant déjà à Villejust, et qui continue à se développer comme c'est le cas en ce moment même avec les travaux en cours sur l'ancienne voie passant dans les champs, qui permettra de relier le Bourg, depuis la rue d'Orsay, au rond-point « aux vaches » et la piste existante à partir du Parc de l'Océane à l'entrée de Courtabœuf pour Villejust.

Ils se sont donc élancés derrière Igor Trickovski, qui a pris la tête du peloton pour les guider, en étant accompagnés par quelques élus de la ville et de nombreux responsables des associations de la commune qui ont également joué le jeu de ce tour à vélo.

Le Bourg et son église et ses commerces, le Bois Courtin et son château et locaux de la Clé de Sol, le complexe sportifs et ses installations omnisports, badminton, basket, foot, arts martiaux... et la police municipale, les projets à venir rue de la Poupardière et rue des Pavillons, les ha-meaux, la mare de Fretay, l'espace des Coudrayes et sa salle de spectacle, l'accueil de loisirs et son extension en cours et son city stade tout neuf, le parc des 2 Lacs et ses équipements réceptifs et sportifs avec notre belle salle de danse et notre complexe de tennis couvert et extérieur (où l'accueil café était même prévu par les membres du Bureau du club, encore merci !)... avant de finir par Courtabœuf et tenter la préfiguration de notre prochaine piste cyclable pour revenir aux écoles et à la mairie.

Un programme bien complet effectué sur des vélos « Solex » nouvelle génération, ou sur des vélos électriques en vélo-partage appelés ZOOV, actuellement en expérimentation avec la communauté d'agglomération CPS. ZOOV que nous remercions encore d'avoir joué le jeu de la découverte auprès de nos habitants.



CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR POUR LES ELEVES DE L'ÉCOLE « JEANNE CHANSON »

Nouveauté cette année, le traditionnel Critérium du Jeune Conducteur ne s'est pas tenu un week-end, mais pendant le temps scolaire, ce qui a permis à tous les élèves de l'École Jeanne Chanson d'y prendre part et de découvrir aux côtés de leurs professeurs et des professionnels de l'Automobile Club de l'Ouest la théorie et la pratique qui régissent la sécurité routière. Laissons la parole aux élèves de CP/CE1 qui ont découvert cette expérience.

« **Jeudi 28 mars**, nous sommes allés au gymnase de la Poupardière pour le critérium « Jeunes conducteurs ».

Toute l'école participait à cette activité.

Nous sommes arrivés à 10h30 sur place et la classe a été partagée en trois groupes.

Le premier groupe a fait du Quad : On nous a mis des casques et nous avons conduit comme si nous étions sur une vraie route. Un adulte notait notre parcours. Il y avait des panneaux de circulation, des feux tricolores et même un rond-point. Nous devons respecter le code de la route. Un adulte notait notre parcours.

Le deuxième groupe a travaillé avec la maîtresse. Il fallait trier les panneaux de circulation. Nous avons appris que selon la forme et la couleur du panneau il y avait une signification. Par exemple un panneau triangulaire rouge indique un danger ou un panneau rond rouge indique une interdiction.

Nous en avons reconnu certains que nous voyons dans Villejust.



Enfin, le troisième groupe était installé dans un camion avec des télécommandes pour répondre à des questions. Nous avons retenu quelques règles de sécurité : « on doit toujours traverser à l'endroit où les voitures peuvent nous voir de loin et comme cela nous ne risquons pas de nous faire renverser car nous aussi on voit les voitures arriver. »

Nous avons tous fait les trois activités puis nous sommes rentrés à l'école. »

La classe de CP/CE1

Au quad, j'ai appris les panneaux de la route. J'ai fait des questions dans un gros camion bleu.

Puis, j'ai conduit un quad et c'était très drôle ; on s'est beaucoup amusé. Mais le plus drôle c'est quand on nous a mis une charlotte et un casque sur la tête. Quand j'avais la charlotte sur la tête je rigolais et ça faisait rire tout le monde. **Clara L.**

Ce que j'ai adoré c'est lorsque j'étais installé au volant de ce genre de moto à trois roues.

Ce que j'ai compris ce sont les panneaux et surtout les panneaux de danger.

J'ai eu quatre bonnes réponses. **Maya**

Le jeudi 28 mars, on est allés au critérium. Il y avait trois épreuves. Celle que j'ai préférée c'est celle du quad. C'était très amusant. Il y avait aussi des questions dans un camion et des photos de panneaux avec la maîtresse. C'était bien. On s'est bien amusés. **Anthéa**

Dès qu'on est arrivés, on a vu les panneaux avec la maîtresse. Puis on a fait du quad et c'était mon truc préféré. Puis on est allé dans un grand camion bleu et on nous a posé dix questions. **Clara M.**

Quand les panneaux sont rouges autour, il y a un danger ou une interdiction. Quand nous étions dans le camion, j'ai appris beaucoup de choses. **Louis**

J'ai adoré le quad car j'ai eu l'impression que c'était un vrai quad. J'ai appris que l'on ne devait pas rouler trop vite. J'ai appris que les panneaux avaient une signification selon leur forme et leur couleur. **Benjamin**

Vie Municipale

STAR-UP FOR KIDS !

Pour cette 2ème édition de l'événement Start-Up for Kids, organisé par notre Agglomération la **Communauté Paris-Saclay**, à l'Ecole Centrale Supélec, **les élèves de notre école Jeanne Chanson** ont de nouveau pu y participer autour de leur professeur Damien Langlet.

Ils ont ainsi pu découvrir des entreprises de haute technologie, des services publiques, des solutions numériques, des technologies et participer à de nombreux ateliers innovants leur permettant de développer leur imagination et leur inventivité dont le Maire, venu leur rendre visite, a pu être l'heureux témoin !

Un grand merci aux





Quand les tout-petits éveillent leurs sens

Quand ça chatouille, ça bouge, ça brille, les yeux s'écarquillent... Pour éveiller ses sens et retrouver le calme, quelques objets peuvent suffire. Venus au RAM, les tout-petits en ont fait l'expérience à l'occasion d'un atelier de psychomotricité original.

Vendredi matin, à la salle de la poitevine où le RAM installe ses quartiers. Dans la pénombre de la petite pièce du fond, un étonnant atelier se déroule. Léna, assise sur les genoux de Mégane, manipule un ours lumineux. Naëla et Romain écoutent avec attention le bâton de pluie que fait couler Colette. Emilio manipule un foulard de soie tandis qu'Issa observe avec circonspection la balle de caoutchouc que lui a tendue Saïda. Deva et Timéo se cachent dans la cabane.

Agés de 6 mois à 3 ans, les 14 enfants participent à un atelier d'éveil sensoriel sous l'œil bienveillant de leurs assistantes maternelles.

« Lors des ateliers de psychomotricité, nous invitons les petits à se déplacer sur un parcours aménagé » explique Mégane Chapon, la psychomotricienne. « Cela leur permet d'appréhender l'équilibre ou la liberté de mouvement. Ils font leurs propres choix en empruntant un chemin ou un autre... » Après quelques séances, les enfants connaissent l'espace et se sentent en confiance. « Nous pouvons désormais leur proposer d'autres pistes. Aujourd'hui, ils s'ouvrent sur de nouvelles expériences en utilisant leurs sens. »

Pour cet atelier, elle a choisi de s'inspirer d'une méthode hollandaise destinée à éveiller les sens des enfants tout en créant un grand sentiment d'apaisement. Dans la pièce, Mégane et Colette Tinturier, la responsable du RAM, ont installé de nombreux objets : guirlandes lumineuses enfermées dans des boîtes translucides, veilleuses en forme d'animaux, petits instruments de musique, tissus aux matières variées... Un parfum de bambou flotte dans la pièce. La vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat sont en éveil. « Il faut laisser les enfants faire leurs propres expériences » explique Colette Tinturier. « L'adulte propose, l'enfant dispose. Les petits se sentent en sécurité, leur assistante maternelles est assise à leurs côtés. Ils peuvent alors jouer sereinement. » Peu à peu, ils lâchent les mains auxquelles ils se tenaient. Ils jouent paisiblement entre eux, vont vers d'autres adultes, observent les lumières qui dansent sur les murs ou au plafond... Pas un bébé ne pleure. La pénombre invite à chuchoter, la détente est palpable. À la fin de la séance, le retour au quotidien est tranquille.

Le RAM accompagne les professionnelles de la petite enfance dans le développement de leur métier.

« Les assistantes maternelles ne se contentent pas de « garder » des enfants. Elles ont à cœur de les aider à grandir et à s'épanouir » explique Colette Tinturier. « Le quotidien peut être difficile pour certains petits, entre les pleurs et la fatigue... »



Réunion « Bébé arrive »

Le lundi 27 mai 2019 de 19h30 à 21 h

A la médiathèque de Villebon-sur-Yvette
94 rue des Maraîchers

Bébé arrive bientôt ? Vous cherchez des réponses sur les démarches à effectuer avant son arrivée ?

Des professionnels sauront vous guider et répondront à vos questions. Pendant cette réunion, rencontrez les différents partenaires et échangez sur les modes d'accueil proposés sur votre secteur et les prestations sociales auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez également échanger avec d'autres futurs parents à l'occasion de cet événement.

En partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Relais Assistants Maternels intercommunal du Moulin,
Tél. 06 74 96 75 23



RETOUR EN IMAGES SUR LE LOTO INTER-ASSOCIATIONS



Carton plein pour le loto inter-associations APE - CLE DE SOL - JUDO

Plus de 230 personnes sont venues **le samedi 30 mars** participer à cette soirée en toute convivialité.



VELO-CLUB DE VILLEJUST : RETOUR SUR LA COURSE DU 7 AVRIL

C'est par une température vivifiante mais sous un ciel dégagé que s'est déroulée ce dimanche 7 Avril notre traditionnelle course cycliste "Villejust Côte".

Le circuit empruntait la bien connue "**Côte de Villejust**" que connaissent bien tous les cyclistes de Paris-Sud. L'arrivée était jugée au sommet, à l'entrée du Bourg.

La première tranche de course, 8h00 / 10h15 a vu s'affronter les meilleurs coureurs des **catégories 1, 2 et 3 FSGT et UFOLEP**.

C'est **Stéphane Legrand de Villejust** qui a remporté l'épreuve en **1ère catégorie** à plus de 37 km heure de moyenne malgré les onze ascensions de la côte.

En **6ème catégorie**, notre coureur **Rémy Ducamin** en a fait de même. Ce nouveau bouquet le propulse en catégorie supérieure.

Nos jeunes cadets ont également bien figuré. **Vincent Timotéo et Aymeric Scieux** ont respectivement terminé **5ème et 10ème**.



OSMOZ



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
DIMANCHE 2 JUIN 2019

REPRISE DES COURS
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

COURS DE DANSE
TOUS NIVEAUX
DÈS 4 ANS



Quelle joie de voir ces sourires !!!! nos pitchounettes ont réussi un exploit : chorégraphie montée en 4 semaines et elles sont sélectionnées pour le niveau supérieur Rencontres de Danse Régionales - elles ont vraiment assuré Villejust une nouvelle fois honorée.

INSCRIPTIONS

Forum des Associations
Le 07 septembre 2019
Stade de la Poupardière
Rue de la Poupardière
91140 Villejust

Salle de Danse
Du 16 septembre au 20 septembre 2019
21, avenue des Deux Lacs
ZA - Courtaboeuf 7
91940 Les Ulis

Merci à tous de réserver votre dimanche 2 Juin pour notre nouveau spectacle 7th.... nous vous en dirons plus dans le prochain Villejust Info s

1 COURS TEST OFFERT !
Lors de la première semaine de cours

Concours

- Contemporain
- Éveil
- Modern'Jazz
- Rencontres Chorégraphiques
- Dancehall
- Afro Beatz
- Street Jazz
- Moderne Fusion

Brigitte : 0612439509 / osmoz-villejust@orange.fr / <https://www.osmoz91.fr> / Facebook : @Association Osmoz



ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS DE VILLEJUST

ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS DE VILLEJUST

JOURNÉE « PÊCHE A LA TRUITE »**
+ REPAS (BOISSONS NON COMPRISES)

Ouverte à tous

SAMEDI 15 JUIN 2019
à la mare de La Poitevine

Inscriptions au bar « Le Gui'Home »
39 Grande Rue à Fretay

Inscriptions Adultes : 20 €
Inscriptions Enfants : 10 €

**** 1 canne à coup autorisée (pas de moulinet)**



Associations, loisirs, culture

APE DE VILLEJUST

**DIMANCHE 12 MAI
DE 15H A 18H**

**Kermesse
Villejustympiades
2019**

*Animation
Premiers secours*

Gymnase de la Poupardière

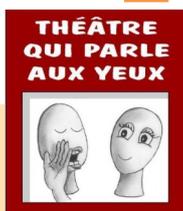
CENTRE CYNOTECHNIQUE DE VILLEJUST

ENTRÉE LIBRE À Villejust (91)
du 17 au 22 septembre 2019

www.cspfrance.org

**25^e CHAMPIONNAT DU MONDE
DU CHIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE**
25th WORLD CHAMPIONSHIP FOR SEARCH AND RESCUE DOGS

IR INTERNATIONAL SEARCH AND RESCUE DOG ORGANISATION



THÉÂTRE QUI PARLE AUX YEUX



Carte blanche

Six adolescents envahissent l'Espace communal des Coudrayes.

Leur but : Vous faire rire grâce à des improvisations et des exercices de théâtre : articulation, battle de danse ou encore improvisation sur une scène penchée, ils vont tout donner pour atteindre leur objectif...

Et pour cela, ils ont **carte blanche** !



Avec :

Mathieu BERNAERT, Tony DELALANDE, Benjamin LEFEBVRE,

ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES

VILLEJUST

Vendredi 17 et samedi 18 mai 20h30

CARTE BLANCHE



SOIREE JEUX

Soirée Jeux
à Villejust

Vendredi 10 mai 2019
Vendredi 14 juin 2019

À partir de 20h00 à 23h00

Salle de la Poitevine

Entrée libre et gratuite

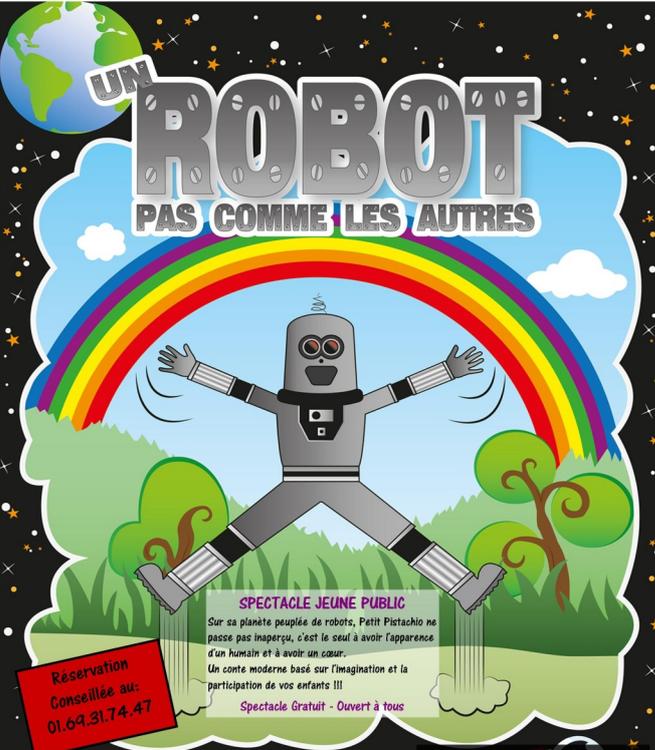


Renseignements : asso.jeux.villejust@gmail.com

LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES

VILLEJUST
LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES
Dimanche 19 mai 2019 - à 15h

UN **ROBOT**
PAS COMME LES AUTRES



SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Sur sa planète peuplée de robots, Petit Pistachio ne passe pas inaperçu, c'est le seul à avoir l'apparence d'un humain et à avoir un cœur.
Un conte moderne basé sur l'imagination et la participation de vos enfants !!!
Spectacle Gratuit - Ouvert à tous

Réservation
Conseillée au:
01.69.31.74.47

Espace communal des Coudrayes
Chemin de Courtabœuf
91 140 VILLEJUST

Un robot pas comme les autres



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'HEURE DU CONTE

Venez passer un moment de détente en famille,
où les Contes et les Belles Histoires à écouter
sont particulièrement destinés aux enfants de 2 à 10 ans !

Prochains RDV, les mercredis 15 mai et 12 juin
à 16h30 à la Bibliothèque, venez nombreux !



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 22 avril	Lundi de Pâques	André MAGUER
Lundi 29 avril	RDV Marché des Ulis	Marcelle BOISSONNET
Lundi 06 mai	lieu non précisé	Annick PIGNOLET
Lundi 13 mai	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 20 mai	lieu non précisé	Chantal et Christian BOURGES

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.





REGARDS EN ARRIERE

Rue de Villejust à Paris, anecdotes

Léon-Paul Fargue.

Rue de Villejust.



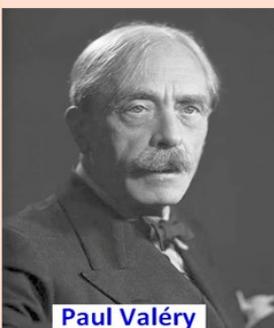
A Paris,
Chez Jacques Haumont,
48, rue Boissonade.
1946.

Nos recherches nous ont permis de découvrir un livre d'une soixantaine de pages publié en 1946 et intitulé « **Rue de Villejust** ». **Léon-Paul Fargue** (1876 - 1947) en est l'auteur.

Cet écrivain parisien, inspiré par l'a-



mitié et l'admiration qu'il portait à **Paul Valéry**, a écrit cet ouvrage à l'occasion du premier anniversaire de la mort de celui-ci en 1945. La ville de Paris a renommé la **rue de Villejust** en **rue Paul-Valéry** en 1946, rendant ainsi hommage au poète qui y vécut plus de 40 ans.



Paul Valéry

Paul Valéry

Après son mariage le 31 mai 1900 avec la nièce de **Berthe Morisot**, **Jeannie Gobillard**, ils résident dans un appartement situé au 4^{ème} étage de l'immeuble rue de Villejust jusqu'à sa mort en 1945.

Le récit de Fargue



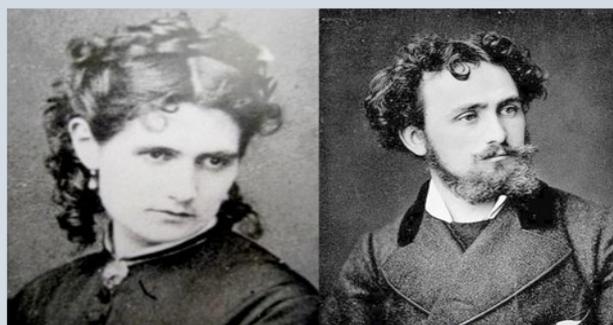
L'appartement de **Paul Valéry** était « *au sommet de la maison de Berthe Morisot* », où il disposait d'un « *petit cabinet de travail où sa pensée faisait le ménage* » ; il revoyait « *sa silhouette si particulière au milieu de ses meubles, l'ombre de ses mains sur la table... enfin, le bruit de la machine à écrire d'où sortirent L'Ame et la Danse et Eupalinos* ». Il poursuit « *Peut-être est-il toujours là-haut, dans sa chambre, seul avec le monde qu'il domine...* ».

Léon-Paul Fargue précise :

« *Huit mois après la mort de Valéry, sa belle-sœur quittait à son tour la rue de Villejust où elle avait été le témoin de ce que j'ai essayé de faire surgir des ombres.* ». Il explique qu'elle « *s'est éteinte dans la maison même rue de Villejust.* »

Il conclut « *Une atmosphère s'est rompue dont on ne voit pas par quel miracle elle pourrait être recréée* » dans cette « *rue de Villejust, aujourd'hui traversée de grandes ombres frémissantes* ».

Les artistes du 40, rue de Villejust



Berthe Morisot et Eugène Manet

Au numéro 40 de cette rue se tient un immeuble construit initialement pour les artistes peintres **Eugène Manet**¹ (1833-1892) et son épouse **Berthe Morisot**² (1841-1895).

Ils s'y installent en 1883 avec leur fille **Julie**. **Berthe** crée son atelier de peinture dans cet immeuble.

Julie sert de modèle à sa mère et à d'autres peintres impressionnistes. Elle écrit un journal donnant un aperçu de la vie des peintres français de son époque comme **Renoir**, **Degas**, **Monet** et **Sisley**.

Après leur mort, **Julie Manet** habite dans cet immeuble avec ses cousines **Jeannie** et **Paule Gobillard**.



Eugène Manet et sa fille par Berthe Morisot - 1883

Pour Regards en arrière, Florence Gravier et Thierry Etienne

¹ Le frère du peintre Edouard Manet.

² Berthe Morisot fut le modèle d'Edouard Manet.

Associations

Pour la parution du n° 457,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en

Vendredi 3 mai 2019

mairie au plus tard le

Ramassage des

Vendredi 10 mai 2019

encombrants

Retrouvez toutes les dates sur



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.69.31.74.46

Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire	
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Pédagogiques
Didier MEZIERES	2 ^{ème} Adjoint	Urbanisme opérationnel
Sauveur CONCORDIA	3 ^{ème} Adjoint	Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants
Isabelle ARMAND	4 ^{ème} Adjointe	Action Sociale, Solidarité, Jeunesse
Serge PLUMERAND	5 ^{ème} Adjoint	Travaux
Pierre CAMBON rique, Nouvelles Technologies	Délégué	Développement numé-
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND associatif	Déléguée	Animation, Evènement
Valéry LAURENT	Délégué	Santé

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK / Cabinet du Maire

Contact :

service-communication@mairie-villejust.fr



VILLEJUST



CHASSE AUX OEUFS

Lundi 22 avril 2019

À 10h

Ouvert
à tous les enfants
âgés de 2 à 7 ans

Dans le Parc
du Château
du Bois Courtin



Organisée par la municipalité de Villejust en collaboration avec l'APE